



Votre pharmacien vous informe

Les violences conjugales, le Ministère de l'Intérieur et les pharmaciens.



Le Ministère de l'Intérieur a constaté une augmentation des violences conjugales depuis le début du confinement.

Aujourd'hui le pharmacie est le lieu d'information et de sensibilisation le plus adapté pour communiquer sur cette situation. Le pharmacien est un professionnel de santé. Il est tenu comme votre médecin à la confidentialité.

Il peut orienter les personnes victimes de violence conjugale vers les structures efficaces et utiles en communiquant les informations nécessaires.

Ce leaflet a été conçu
par le





Qu'est-ce qu'une violence conjugales ?

Selon l'Organisation mondiale de la santé il s'agit de : « *tout comportement au sein d'une relation intime qui cause un préjudice ou des souffrances physiques, psychologiques ou sexuelles aux personnes qui sont parties à cette relation* ».

Le site du secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations ajoute que les comportements de violences conjugales : « *sont inscrits dans un rapport de force asymétrique (dominant/dominé) et figé.* »

La violence conjugale commence lorsque la victime est sous l'emprise de son partenaire intime. Cette domination peut être psychologique, sexuelle ou physique.

Votre pharmacien dispose de toutes les informations utiles en cas de nécessité.

Pour plus d'information appeler le 3919



Comment peut-on l'évaluer ?

Les experts proposent différents tests pour autoévaluer un cas de violence conjugale. Le test plus utilisé est le Test de Woman Abuse Screening Tool (WAST). Il comprend 9 questions.

Ces questions portent sur la vie de couple :

– En général, comment décririez-vous votre relation de couple ? (très tendue, quelque peu tendue, aucune tension) - Quand il y a dispute dans votre couple, réglez-vous le conflit avec... (beaucoup de difficulté, une certaine difficulté, aucune difficulté) - Vos disputes vous font-elles parfois vous sentir rabaissée ou vous bouleversent-elles ? (souvent, quelquefois, jamais).

Les conséquences physiques des disputes : —Les disputes se terminent-elles parfois par des gifles, des coups ou de la bousculade ? (souvent, quelquefois, jamais).

Sur le niveau de domination du partenaire intime : Avez-vous parfois peur de ce que peut dire ou faire votre partenaire ? (souvent, quelquefois, jamais).

Enfin les trois dernières questions portent sur les abus physiques et/ou sexuels et/ou (souvent, quelquefois, jamais) ?